

CRISE SANITAIRE

CORONAVIRUS

Prenez soin de vous et de vos proches



f Ville de Martigues - Officiel

ACCUEIL DES ENFANTS DU PERSONNEL PRIORITAIRE

Personnels indispensables à la gestion de la crise, la Ville de Martigues a mis en place plusieurs structures pour accueillir vos enfants durant vos activités professionnelles.

ENFANTS DE 0 À 3 ANS

LE MULTI ACCUEIL COLLECTIF MARIE LOUISE MAITREROBERT

accueille les enfants de **7h30 à 18h30**

LE MULTI ACCUEIL FAMILIAL LE COTEAU

Les assistantes maternelles accueillent les enfants
de **7h à 19h**

ENFANTS EN MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

ÉCOLE LOUISE MICHEL

Accueil du matin : de **7h à 8h20**

Accueil scolaire : de **8h20 à 11h30 et 13h20 à 16h30**
Pause méridienne (repas fourni par la Ville) : de **11h30 à 13h20**

Accueil du soir : de **16h30 à 18h**

Les enfants sont accueillis pendant les horaires scolaires par les enseignants et une ATSEM pour la maternelle, pendant les temps périscolaires par les animateurs de la Ville.

INFORMATIONS, INSCRIPTIONS ET MODALITÉS

Pour les enfants de 0 à 3 ans, infos et inscriptions auprès du service Petite enfance au **04 42 44 31 57**.

Pour l'accueil à l'école Louise Michel, infos et inscriptions centralisées au **04 42 44 33 33**.

Attention lorsque vous déposez votre enfant à l'école Louise Michel, pensez à vous munir de :

- la fiche d'inscription téléchargeable sur www.ville-martigues.fr ou à remplir sur place,
- votre carte professionnelle de santé (CPS),
- ou une fiche de paye avec mention de l'établissement employeur,
- ou une attestation de l'ARS pour les personnels assurant la gestion de crise dans les ARS.

INFORMATIONS DIVERSES

LE RAM (RÉSEAU ASSISTANTES MATERNELLES)

Accueil téléphonique* au **04 42 49 05 35** pour les familles et les assistantes maternelles privées : traitement des demandes et informations sur les structures d'accueil mises en place par les trois communes du RAM (Martigues, Port de Bouc, et Château-neuf-les-Martigues).

L'ESPACE ENFANCE FAMILLE

se tient à votre disposition pour toutes vos questions par mail* : enfancefamille@ville-martigues.fr

*Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.



RECOMMANDATIONS DU MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA SANTÉ

EN CAS DE TOUX ET FIÈVRE

Restez chez vous
Limitez les contacts avec d'autres personnes
Appelez votre médecin
La maladie guérit généralement avec du repos
En cas d'aggravation faites le **15** ou **114**

ADOPTÉZ LES GESTES SIMPLES

Lavez-vous très régulièrement les mains
Toussez ou éternuez dans votre coude
Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le
Saluez sans serrer la main ni embrassades

SAUVEZ DES VIES
**RESTEZ
CHEZ VOUS**

Toutes ces informations, susceptibles d'évoluer en fonction des décisions prises par le gouvernement, sont mises à jour sur le site www.ville-martigues.fr

INFOS en temps réel sur www.maritima.info et sur **Radio Maritima • 93.6**